



Site internet : <http://www.sfpsy.org>

Compte-rendu du Conseil d'administration de la SFP 3 juillet 2024 (visio)

En visuo : Sylvie Amici, Laurent Auzoult-Chagnault, Emilie Boujut, René Clarisse, Françoise Dalia, Géraldine Duriez, Jean Fournier, Maria Ianeva, Vanessa Laguette, Julien Nelson, Raphaël Trouillet, Véronique Osika, Richard Redondo, Catherine Remermier, Isabelle Saillot, Lydia Stupar

Excusé.e.s : Laurie-Anne Allemand, Suzanne Guillard, Frédérique Pénavaire, Kristel Pottier, Bruno Quintard, Amélie Sandoval

Absent.e.s : Aline Chevallier, Antoine Molleron,

Ordre du jour

Voir détails dans le diaporama ci-joint (dates)

- Future Présidence de la SFP et lieu du prochain congrès
- Bilan de l'activité interne de l'année et point trésorerie
- Bilan de la journée d'études- webinaire du 25 mai 2024
- Bilan de la journée de formation aux auditions de recrutement de Maître de Conférences (MCF) du 11 avril 2024
- Publications : compte-rendu de la réunion avec Elsevier du 30 mai 2024
- CERéDéPSY
- Plateforme associative et intersyndicale des psychologues
- Groupe des organisations des psychologues de l'Education nationale
- Représentations et participations de la SFP
- Flash infos

Introduction par René Clarisse :

Le contexte politique a amené le collège des sociétés savantes à produire un communiqué pour « *affirmer son attachement à une société libre et ouverte qui considère la liberté de la recherche, la liberté d'expression scientifique, et le développement des connaissances scientifiques et leur partage, comme des socles essentiels du débat démocratique en République* ». La SFP solidaire de ce communiqué n'a pas produit de communiqué spécifique, pour privilégier une expression collective. Elle a co-signé le communiqué de la plateforme intersyndicale et associative qui va dans le même sens et qui concerne les psychologues et leurs pratiques professionnelles (cf ci-dessous « *Les Psychologues alertent* »).

1) Future présidence de la SFP :

En l'absence de candidature pour la présidence de la SFP à l'issue du congrès d'octobre 2023, le CA de décembre 2023 avait nommé René Clarisse comme administrateur provisoire, pour un an. Le CA de mars 2024 avait défini un échéancier avec appel à candidatures en mars et clôture des dépôts de candidature mi-juin pour une information aux adhérents début juillet, un vote électronique en AG suivi d'une AG extraordinaire en septembre.

A ce jour, la SFP n'a pas reçu de candidatures. Un contact est en cours. Le CA décide d'accorder un délai supplémentaire pour un acte de candidature. Un CA sera organisé en septembre et une AG fin septembre-début octobre.

Le congrès de la SFP a lieu tous les deux ans. Pour le prochain congrès, en 2025, deux universités sont en réflexion : Nantes et Aix-Marseille. Une réponse sera donnée en septembre par le Centre de Recherche en Éducation de Nantes (CREN) et le Laboratoire de Psychologie des Pays de la Loire (LPPL).

L'université d'Aix-Marseille donnera une réponse si l'ensemble des laboratoires s'engagent dans l'organisation.

2) Bilan de l'activité interne de l'année et point trésorerie :

Conseils d'administration : 3 dont 1 en visio (02/12/2023, 16/03 et 03/07/2024)

Bureaux nationaux : 5 en visio

Réunions de la commission formation : 4 en visio

En janvier 2024, le dossier de présentation de la SFP a été actualisé (voir site).

Sollicitée par la Haute Autorité de Santé, la SFP a proposé 6 enseignants-chercheurs et professionnels experts pour participer aux groupes de travail sur le thème proposé (TDAH).

Trésorerie :

Le trésorier à partir de sa prise de fonction en janvier a informatisé la trésorerie. Le manque de recette de la SFP interroge. A ce jour, il y a peur d'adhésions nouvelles et les congrès n'a pas permis de recevoir un financement annexe. A Nîmes, il y avait un seul libraire exposant quand il y a pu en avoir 4 dans de précédents congrès.

Le CA décide de réunir dès la rentrée un groupe de travail finances pour étudier les questions d'adhésions, de suivi, d'activités spécifiques pour les adhérents, de paiement de formation pour les non-adhérents etc. Un sondage sera envoyé à tous les membres du CA pour la participation à ce GT finances.

3) Bilan de la journée d'études- webinaire du 25 mai 2024

150 personnes s'étaient inscrites mais seulement une cinquantaine a participé aux travaux. Le bilan sur le plan du contenu a été très positif. Cependant la question de l'organisation d'un webinaire sur la journée est posée. La commission formation se penchera sur la question du format et de la stratégie.

Le thème émergent de l'intelligence artificielle fera l'objet d'un appel à contribution pour les deux revues, Psychologie française et Pratiques psychologiques.

Une suite sur le même thème est prévue au webinaire pour l'année prochaine.

Les vidéos des conférences et des tables-rondes seront intégrées au site de la SFP avec accès pour les adhérents. La commission formation contacte les intervenants pour recueillir le texte de leurs interventions en vue de rédiger des actes de la journée de formation.

La commission formation se réunira à la rentrée pour définir les actions de formation

(suite du thème de l'IA et question de la clinique et de son usage dans les différents champs d'exercice du psychologue. Raphaël propose un projet de plan d'article.

4) Bilan de la journée de formation aux auditions de recrutement de Maître de Conférences (MCF) du 11 avril 2024 à Nîmes :

5 personnes de la SFP associées à 5 collègues de l'Université de Nîmes ont constitué ces jurys de préparations aux auditions.

9 doctorants ont participé à la journée, dont 2 en visio (Aix-Marseille, Lille, Lyon, Montpellier, Nîmes, Paris). Le bilan a été positif pour les participants et les jurys. Un doctorant recruté ensuite sur un poste de maître de conférences a témoigné de l'importance qu'avait eue cette préparation pour son audition.

5) Publications : compte-rendu de la réunion avec Elsevier du 30 mai 2024 :

La SFP (past-président, secrétaire générale et les deux responsables des revues) ont rencontré le directeur éditorial qui a dressé un bilan d'impact des revues. Pour les deux revues, il y a augmentation de la consultation en ligne et des téléchargements ainsi qu'une érosion de la diffusion papier, une tendance générale dans l'édition actuellement. Cela amènera une réflexion au sein de la SFP à moyen terme. Les revues de la SFP paraissent régulièrement, les contributions sont françaises ou francophones très généralement. Les délais entre la soumission de l'article et la réponse à l'auteur sont de 6 mois. La difficulté à faire expertiser les articles, le tri à faire des articles avant expertise vis-à-vis d'articles soumis à plusieurs revues en même temps, la question des revues dites « prédatrices » (les auteurs doivent payer la publication de leurs articles) ont été abordés lors de la réunion.

Un numéro spécial de Pratiques psychologiques sur les comportements de santé et un autre sur le « burn out » sont en projet.

La numérisation sera sans doute complète en 2024 pour Psychologie française, un peu plus tard pour Pratiques psychologiques.

6) CERéDéPSY :

Avec 6 réunions plénières et la tenue de groupes de travail intermédiaires , l'investissement de la SFP a été important sur la déontologie des psychologues. Actuellement la CNCDP (Commission Nationale Consultative de la Déontologie des Psychologues) est gérée par la FFPP. Elle sera remplacée par une instance inter-associations dont les bases organisationnelles et statutaires sont en discussion et qui conservera le même sigle mais deviendra le « Conseil National Consultatif de la Déontologie des Psychologues).

Plusieurs groupes de travail (statuts et règlement intérieur, finances, site) se sont réunis et poursuivent le travail. Pour la première année, le fonctionnement associatif sera expérimental. La cotisation pour la SFP s'élèvera à 250€. L'adhésion au nouveau CNCDP se fera par signature d'une charte. L'association devra être représentée au CA (un.e titulaire, un.e suppléant.e) (visio et présentiel),

Lors de l'AG de cette nouvelle association, les organisations pourront faire siéger leurs bureaux, jusqu'à 10 personnes. Etant donné le nombre de participants à l'AG, il est prévu, au moins au début de tenir cette AG en visio (visuo)

La CDA Commission Des Avis (CDA) qui remplacera l'actuelle CNCDP sera constituée des lauréats à un appel à candidatures réalisé par chacune des organisations et après un examen des dossiers soumis. Ils traiteront des demandes concernant la déontologie qui lui seront soumises.

Un projet de loi ayant été déposé à l'Assemblée nationale pour mettre en place un ordre des psychologues a entraîné la rédaction quasiment finalisée d'un flyer et d'une affiche détaillant les positions en contre et les propositions d'organisation alternatives qui sont portées par une large majorité d'organisations et de professionnels. Ces documents seront mis sur le site de la SFP dès validation finale.

Le site a été actualisé par Richard :
<https://www.codedeontologiedespsychologues.fr/>

7) Plateforme associative et intersyndicale des psychologues :

Réunions : 6 (visio)

Suite au discours de politique générale du 1^{er} ministre G. Attal devant l'Assemblée nationale le 30 janvier 2024 qui concerne en partie la santé mentale des jeunes, la plateforme a interpellé les groupes parlementaires. Elle a organisé une réunion publique le 23 mai à Paris avec invitation aux groupes parlementaires et leurs représentants. Deux élues y ont participé ainsi qu'une centaine de psychologues.

Un communiqué de presse a été diffusé le 25/05/2024, pour alerter sur la situation d'urgence des psychologues (recrutement, conditions de travail, respect de la déontologie...), un autre en juin avant les élections législatives pour rappeler « l'incompatibilité irréductible entre certaines propositions de l'extrême droite et l'éthique et la déontologie des psychologues qui se réfèrent aux conventions internationales des droits humains ». Un communiqué spécifique « Les psychologues n'ont pas besoin d'un ordre » a été rédigé en mai 2024.

8) Groupe des organisations des psychologues de l'Education nationale :

Réunions : 6 (visio et hybride)

La réunion d'échanges avec les centres de formation a eu lieu le 13 mars 2024 et permet de préciser les points à développer avec le ministère de l'EN. Un communiqué de presse a été rédigé en mars 2024 contre une possibilité de transfert des PsyEN aux départements et une audience au MEN a eu lieu le 30 avril.

La prochaine réunion du 5 juillet sera consacrée aux perspectives et l'actualisation des points communs entre les organisations.

9) Représentations et participations de la SFP :

CNFPS : Le CNFPS est en difficulté car l'Académie des Sciences a supprimé les subventions à plusieurs comités scientifiques français. La SFP a été sollicitée pour augmenter sa contribution et a attribué une petite rallonge. Une réflexion doit s'engager au sein de la SFP sur la situation. La SFP a participé à l'AG du 15 janvier 2024.

Collège des Sociétés Savantes Académiques de France :

la SFP en est adhérente depuis 3 ans. Elle a participé à la journée d'étude du 11/12/2023 : « Le Doctorat, une vraie richesse pour les employeurs » ainsi qu'à l'AG du 01/02/2024.

Interventions Non Médicamenteuses (INM) :

La SFP a participé à la réunion organisée au sénat par l'INM à la suite de sa contribution aux travaux le 06/10/2024.

Société Française de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent et Disciplines Associées :

La SFP a produit deux textes, le premier pour répondre aux questions posées sur la place de la pédo-psychiatrie et le second pour réagir au rapport produit qui préconise en particulier la mise en place de « pédo-psychologues », proposition avec laquelle la SFP est opposée au nom du maintien du titre. Le rapport préconise aussi de ne pas positionner les psychologues dans l'accueil de 1^{er} niveau, tout public. Cette position ne recueille pas l'assentiment de la SFP et de tous les psychologues intervenant dans le champ de la prévention (ex à l'EN). La SFP a été représentée par René et Catherine R. lors de la présentation du rapport le 23 avril et a fait connaître son positionnement qui a été bien compris.

Colloque Ecole des Psychologues Praticiens du 6 et 7 juin 2024 sur le thème « Les identités plurielle des psychologues d'aujourd'hui »:

René est intervenu lors d'une table-ronde. Pour les annales en projet, un texte SFP doit être produit.

10) Flash infos :

Pour la rentrée, préparation d'un flash infos avec le projet de sommaire suivant: présidence, bilan de l'année (interventions, participations, productions avec liens vers le site)

Rappel : les événements des organisations associées à la SFP (journée de formation, colloques...) peuvent être diffusés sur le site de la SFP.